

Suite à la réforme territoriale et à la fusion des régions, le service renseignements de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) a modifié son fonctionnement. Auparavant, les usagers pouvaient contacter les unités départementales par un numéro différent pour chaque département. Depuis mars 2016, un numéro unique, le [03 7400 4000](tel:0374004000), a été mis en place pour toute la région Hauts de France à destination des usagers (employeurs ou salariés) qui rencontrent des difficultés en matière de droit du travail.

Les services de renseignements

Droit du travail

en Hauts-de-France

PAR TÉLÉPHONE, UN SEUL NUMÉRO :



03 7400 4000

du lundi au vendredi de
8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30

www.hauts-de-france.direccte.gouv.fr